

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Chicoutimi

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 5 mars 2003

Monsieur Roger Demeule
Directeur général
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Chicoutimi de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces la concertation des différents acteurs sur les mesures d'aide à la réussite appliquées au programme d'accueil et d'intégration et la relance téléphonique faite auprès des étudiants qui ne se réinscrivent pas à la troisième session.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan qui devraient en améliorer la performance, notamment les mesures visant la réussite des élèves dans les disciplines de la formation générale et la réussite des garçons dans le programme de Technologies du génie électrique.

La Commission se prononcera sur l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle vous remercie de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche